Trente-sixième Année — N° 136 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 16 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 15 MAI 1891

LA NEUTRALITE SCOLAIRE

Un débat s'est engagé cette semaine à la Chambre belge, à propos d'un ouvrage matérialiste d'un professeur de l'Etat.

Le correspondant bruxellois de la *Flandre libérale* fait à ce propos des réflexions assez interessantes :

» En écoutant aujourd'hui les orateurs de la gauche je constatais, non sans un douloureux étonnement, que ma thèse était jugée réactionnaire par quelques-uns. M. Paul Janson est formel : il y a les spiritualistes qui sont des cléricaux et les matérialistes qui sont les libéraux. M. Graux est moins absolu ; il n'a évidemment pas lu l'ouvrage de M. Chomé, car il affirme n'y avoir vu que l'affirmat on de l'influence de l'hérédité, que personne ne conteste, et de l'infériorité cérébrale atténuant la responsabilité, ce que tout le monde admet. Et les voilà partis tous les deux sur la liberté scientifique, le respect de la Constitution, etc.

» Il ne faudrait cependant pas que le parti libéral dans l'opposition établit des théories qui se retourneraient contre lui au pouvoir. Je suppose que demain nous soyons majorité; l'officier que le général Pontus a mis à la place du lieutenant Chomé enseigne la pure doctrine catholique; il fonde son enseignement sur le dogme et blesse la liberté de conscience des dissidents. *Avec le principe de la liberté des professeurs de l'Etat, vous n'aurez absolument rien à lui dire.* Comme l'a fait remarquer M. Magis, tout l'incident prouve la vérité de la neutralité du principe de la neutralité scolaire dans les établissements de l'Etat. *Mais enseigner le matérialisme, ce n'est pas de la neutralité, et par conséquent je maintiens mon opinion.* D'ailleurs, quoi qu'en puisse penser M. Janson, l'immense majorité des libéraux ont des croyances spiritualistes et l'honorable député de Bruxelles me permettra de m'en réjouir.

» *La neutralité scolaire maintient hautement la croyance en Dieu, en l'immortalité de l'âme, en la récompense des justes.* Elle condamne ceux qui disent : « Hors de mon Eglise, point de salut ! » Elle veut les mêmes droits dans l'école pour le catholique et le juif, le luthérien et le calviniste, l'unitarien et le penseur émancipé vis-à-vis de la révélation. Mais à ceux que l'enseignement spiritualiste diffusque nous disons que tout notre civilisat on en est sortie, que l'hypothèse matérialiste est, à coup sûr, scientifiquement la plus improbable et qu'elle ne saurait revendiquer des droits dans l'école publique au nom de la science. Elle bénéficie de la liberté de l'enseignement, et c'est tout. La thèse de M. Janson, c'est l'intolérance catholique à rebours, c'est la pire des tyrannies sectaires, et si l'on veut couler à pic l'enseignement de l'Etat comme le conçoit le parti libéral, il n'aura qu'à reproduire sa doctrine quand nous aurons reconquis le pouvoir.

» Quelle drôle de société nous donnerait l'application logique des idées philosophiques de M. Chomé et de M. Janson ! L'hérédité étant tout, la reproduction devient un fait social de la plus haute importance...

» Ce sera d'une poésie sans pareille et la famille qui est une institution surannée disparaîtra. Les prisons seront supprimées, puisque la responsabilité n'existe pas, et les tribunaux condamneront les délinquants à faire une cure à Contrexéville ou à Vichy. Je ne vois pas bien quel role joueront encore le patriotisme et les idées généreuses, car les fonctions physiques n'ont de rapport qu'avec l'intérêt.

» Dans les cours de littérature, comme celui qu'enseigne M. Chomé, on représentera M. Zola comme un maître classique. La vendange chantée par les poètes ne sera plus qu'une immense foirade comme dans *la Terre*. La naissance d'un être humain, acte sacré, sera contée de la même façon que la naissance d'un jeune veau, comme le fait avec tant de charme le Maître de Meillan. Tout ce qui a été la vie de l'humanité depuis l'aurore de la civilisation sera ramené à la brutalité de la matière. On élèvera, à l'imitation de M. Emile Zola, un énorme tas d'immondices et on dira à la jeunesse : Voilà la vie !

» Il est vraiment fâcheux qu'une partie de la gauche se laisse emporter par la passion politique au delà des bornes de la sagesse. M. Bara disait l'autre jour : « L'opposition est la réserve de la nation. » Cela était bien pensé et bien dit. Nous ne devons jamais oublier cette définition. On l'a oubliée deux fois dans la discussion du budget de la guerre : à propos du livre de M. Chomé et à propos des interviews des généraux. Sur ce dernier point, je dirai que ce procès de l'administration de la guerre était assurément fort piquant, mais c'est une arme à deux tranchants. on en jouera contre nous, car nous ne satisfirons certainement pas les généraux. »

La plupart des observations ci-dessus sont justes et démontrent que le correspondant de la *Flandre*, en dépit de son « libéralisme » conserve sur la liberté civile et politique quelques notions exactes.

Mais il se trompe lorsqu'il dit avec M. Magis que l'incident prouve la vérité du principe de la neutralité scolaire dans les établissements de l'Etat. C'est tout le contraire qui est vrai, et le sage correspondant oublie ici d'être logique avec lui-même.

Il n'admet pas qu'on enseigne le matérialisme dans les écoles publiques ; cela, dit il, n'est plus de la neutralité. Il ne veut pas davantage qu'on y enseigne le catholicisme ; celui-ci offusquerait son « libéralisme ».

Mais il maintient hautement la croyance en Dieu, en l'immortalité des âmes, en la récompense des justes ! (Notez ce détail : le spiritualiste de la *Flandre* s'arrête net devant la punition des méchants.)

De quel droit, au nom de quelle autorité prétend-il imposer son spiritualisme ? Il oublie de nous instruire sur ce point, ou, pour mieux dire, il ne pourrait nous en rien dire.

Pour être logique avec le principe de la neutralité, l'Etat ne devrait rien enseigner du tout sur les matières primordiales, voilà la seule théorie logique de l'action de l'Etat en matière scolaire.

L'Etat neutre entre les écoles libres; l'Etat les protégeant toutes, les encourageant toutes au prorata de la confiance que les pères de famille leur accordent et à la seule condition de remplir certaines conditions de programme et d'hygiène, voilà la théorie juste.

On y viendra en Belgique et en France, comme on y est venu en Hollande et ailleurs.

LA SITUATION AU TONKIN

Copie d'une lettre du P. A. Bonnet, des Missions étrangères, missionnaire au Tonkin méridional, depuis 6 ans, qu'un de ses anciens professeurs communique à la *Croix* :

« Van-Lôc, 15 mars 1891.

» Les beaux jours des terribles persécutions d'autrefois, sous les Grâ-Long, les Minh-Maus, les Trien-Tri et les Tu-Duc, viennent de reparaître depuis quelque temps dans ce malheureux royaume d'Annam. D'impies fonctionnaires, *nos compatriotes*, poussés par la haine du nom chrétien et parfaitement secondés par les haineux lettrés et mandarins du pays, nous font une guerre à outrance depuis un mois ou deux. Les mandarins, parfaitement au courant des idées des Français, voyant d'ailleurs qu'ils ne pourront venir à bout de les chasser d'ici qu'en écrasant les catholiques, les seuls qui tiennent encore au drapeau de la France, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour, ne cessent d'inventer les plus honteuses et ineptes calomnies contre eux.

» Un magnifique mouvement de conversions venait de se déclarer dans notre malheureuse mission ; de là, un cri d'alarme satanique poussé par la meute des enfants de Belial; de là une campagne furieuse entreprise dans le pays entier, mais surtout dans les deux préfectures du Phu-diên et de Lôong, où se trouvaient le plus grand nombre de conversions. On changea d'abord les deux mandarins de ces préfectures pris un ancien Quanphu est venu soi-disant pour pacifier le pays. Et il parcourt le pays, allumant partout ou réveillant la haine endormie des païens. Voici comme il procède : dans tout village dont une partie se fait catholique, les païens doivent accuser les chrétiens. Les plus abjectes calomnies sont les mieux reçues, et, au besoin, les mandarins y ajoutent encore quelque chose.

» Immédiatement après, les mêmes mandarins envoient leurs satellites, qui ramassent toute la lie du peuple et, sous prétexte d'arrêter les chrétiens désignés dans la lettre d'arrêt, pillent tout ce qu'il y a de catholiques et en arrêtent même qu'ils n'ont pas l'ordre d'amener ; ces derniers sont roués de coups et perdent leurs dernières sapèques; les autres sont conduits au mandarin qui leur fait endurer les plus cruelles tortures. J'ai vu, de mes yeux vu, de ces chrétiens ainsi frappés qui auront beaucoup de peine à revenir à la vie, et, s'ils en reviennent, ils resteront estropiés toute leur vie.

» Le mandarin sait fort bien que cette accusation est fausse ; mais il faut absolument empêcher les gens de se convertir.

» Pendant que sur deux ou trois cents chrétiens une dizaine est torturée, des agents passent dans ces villages une lettre d'apostasie à la main, et qui refuse de signer est immédiatement accusé, pillé et supplicié. Tous ces chrétiens de un ou deux mois d'existence, presque tous non baptisés, en voyant la haine des mandarins, le silence ou plutôt la connivence de nos résidents francs-maçons et haineux, auprès de quels vont chercher en vain une ombre de justice, se laissent aller à signer ces infâmes feuilles d'apostasie pour échapper au pillage et à la mort. Nos vieux chrétiens, eux, habitués aux grandes persécutions, ne bronchent jamais, et c'est là notre unique consolation au milieu des ignominies que nous traversons.

» Deux chrétientés où j'avais laissé une partie de mes effets ayant été pillées, j'ai tout perdu, et de plus ces malheureux chrétiens qui ne veulent pas apostasier sont à ma charge jusqu'à ce jour. »

LES DISCOURS PRONONCES A FOURMIES

Voici des extraits des discours tenus avant le 1er mai à Fourmies même par les excitateurs socialistes. Ils suffiront peut-être à expliquer les appréhensions du gouvernement au sujet de l'ordre public dans cette région, et font comprendre, en tout cas, mieux que bien des réflexions faites après coup, ce qui est arrivé. Voici comment, avant la catastrophe, parlait M. Culine :

» Camarades, quand votre patron s'absente de l'usine, vous en apercevez-vous ? L'usine ne marche-t-elle pas comme lorsqu'il était là ? Si, n'est-ce pas? Le patron est donc un meuble inutile, un parasite que vous nourrissez. Mais, quand vous avez chez vous des parasites, de la vermine, que faites-vous ? Vous employez de l'insecticide. Eh bien! ouvriers, ne connaissez vous pas l'insecticide contre les patrons ? Puis, si vous n'avez pas de dynamite, ne pouvez-vous pas leur crever la paillasse...?

» Mais, non, j'ai tort de vous dire cela, ouvriers. La mort de vos patrons ne vous serait pas utile, car leur peau ne serait même pas bonne à vous faire des gants. »

Le citoyen Lafargue s'exprimait ainsi :

» Quand je suis arrivé à Fourmies et que j'ai vu ces hautes cheminées vomissant des torrents de fumée, ces immenses établissements où mugissent les machines, je me suis dit : voilà encore des bagnes ; aujourd'hui, je cause à des forçats... Mais s'il est malheureux, ouvriers français, que vous soyez inférieurs aux ouvriers anglais au point de vue de l'organisation des travailleurs vous avez sur eux cette immense supériorité d'avoir tous été soldats, de savoir vous servir des fusils. Et je n'ai pas besoin de vous dire contre qui vous devrez employer des fusils : le patron, voilà l'ennemi.

» Quant à vous, jeunes gens qui allez bientôt partir pour le service militaire, si jamais on vous ordonne de tirer, dans quelque circonstances que ce soit, vous retournerez et ferez feu à rebours.

Encore une fois, telles étaient les prédications avant le 1er mai des orateurs socialistes, des missionnaires étrangers au pays, qui venaient apporter à cette vieille population ouvrière de Fourmies le nouvel évangile de la haine, de la révolte et de la dynamite. En contraste, et pour bien voir la différence des sentiments et du langage des véritables ouvriers de la région et des orateurs qui le catéchisaient, nous avons recueilli le récit d'une démonstration faite par les ouvriers de Hirson qui se sont rendus jeudi dernier à Fourmies pour déposer des couronnes sur la tombe des victimes. Alors a été prononcé, au nom de ces ouvriers, le discours suivant :

« En déposant cette couronne sur ces tombes trop fraîchement recouvertes, nous avons voulu faire acte de bonne confraternité avec nos collègues de toute la région et appuyer leurs revendications dans tout ce qu'elles peuvent avoir de *juste, de raisonnable, de possible*.

» Nous avons également voulu offrir nos sentiments de condoléance et de profonde sympathie aux parents, aux amis des trop nombreuses victimes du 1er mai.

» Puisse le sang répandu, pour la noble cause qu'ils défendaient, ne laisser, dans nos cœurs, aucun sentiment de haine, de vengeance.

» Puisse le terrible malheur, qui vient de mettre Fourmies en deuil, faire cesser toutes divisions entre patrons et ouvriers, et, avec le concours de tous, arriver sans effusion de sang à l'idéal que nous rêvons ; c'est croyons nous, le meilleur moyen de faire aboutir, dans un court délai, nos justes réclamations.

» Nous devons dès maintenant, patrons et ouvriers, chercher à nous rapprocher de plus en plus, confondre nos intérêts, unir étroitement nos mains, nos intelligences, nos cœurs pour marcher à grands pas vers une ère de concorde, de travail, de fraternité sociale.

» Vive la France ! »

Il faut se rappeler que les premiers discours étaient tenus avant l'événement et que le dernier a été prononcé après. Il serait difficile de rien imaginer qui fît ressortir mieux que cette antithèse, d'une part, les vrais sentiments des ouvriers quand ils sont laissés à eux-mêmes et, de l'autre, permît de mesurer plus exactement l'action néfaste et maudite de ces agitateurs de profession qui, selon le mot de M. Fallières, savent si bien mettre en avant d'innocentes victimes et s'esquiver eux-mêmes à l'heure du danger.

Les ouvriers sérieux ne finiront-ils point par comprendre que, dans la crise sociale où nous sommes, ils n'ont pas de pires ennemis ? L'un de ces orateurs parlait de la différence entre les ouvriers anglais et les ouvriers français. La vraie différence, c'est que les premiers ne tolèreraient pas longtemps d'être exploités et dupés comme le sont les seconds par ceux qui s'improvisent leurs avocats.

Chambre des Députés

Séance du jeudi 14 mai 1891

Présidence de M. DE MAHY, vice-président.

La séance est ouverte à deux heures.

M. RIBOT, ministre des affaires étrangères, dépose un projet de loi adopté par le Sénat, et portant approbation d'un arrangement concernant les pêcheries de Terre-Neuve.

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le tarif général des douanes.

M. RAYNAL reprend son discours commencé à la séance de mardi.

Suite du DISCOURS DE M. RAYNAL

M. RAYNAL. — Les exportations diminuent en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, pays qui ont adopté le tarif protecteur, alors qu'elles augmentent dans les pays libre échangistes : Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Suisse. (Interruptions à droite et au centre.)

Après avoir soutenu que l'exportation en France n'a jamais cessé de progresser, M. Raynal se demande si il est exact que la France, imitant simplement l'étranger ne fait de la protection que pour se défendre.

Il établit que partout, à l'exception de l'Italie, les tarifs douaniers sont inférieurs à ceux que l'on veut établir chez nous et qui cotoient ceux de l'Espagne, pays qu'on signale comme livré à toutes les orgies de la protection.

La commission a abouti à un tarif minimum qui n'est pas défendable ; quant à son tarif maximum, il offre une majoration de 67 pour cent sur le tarif conventionnel actuel.

Quoi qu'en dise M. Méline, il y a un abime entre le gouvernement et la commission.

L'orateur énumère les produits de la terre, qui, dit-il, seront outrageusement protégés si on les compare avec leur situation actuelle; les tarifs ont été accrus dans une proportion qui varie de 30 à 500 pour cent.

Quant aux produits fabriqués, le tarif manufacturier est majoré d'une moyenne de 65 pour cent.

Les vins sont majorés de 120 pour cent.

Et, ni dans son rapport, ni dans son discours, M. Méline n'a parlé de ces majorations.

On peut, dit-il, vouloir protéger l'agriculture ; c'est là le but avoué des protectionnistes, mais ils ne se doutent pas qu'il vont à l'encontre des intérêts du pays tout entier et des consommateurs, qui sont l'immense majorité.

L'orateur continue et sollicite pour le jute cette modération dont se réclamait M. Méline. (Rires.)

Il rappelle les difficultés devant lesquelles va se trouver le commerce de Marseille, privé des produits du Midi.

L'orateur critique ensuite les droits qui ont été mis sur le maïs, industrie aujourd'hui ruinée.

M. MÉLINE. — Nous ne pouvions pas prévoir qu'une récolte manquerait.

M. RAYNAL. — C'est une preuve que vous avez eu tort d'établir des droits trop intempestivement.

M. PEYTRAL. — La dernière modification portée aux droits sur la betterave provenait d'un manque de récolte, on peut espérer qu'on agira de même devant une mauvaise récolte de maïs. (Bruit.)

M. RAYNAL. — Dans tous les cas nous proposerons un droit conforme à la saine logique.

Abordant ensuite la taxe votée sur les sucres coloniaux étrangers, il ne voit pas qu'il y ait quelque chose à changer au *statu quo*, cela dans l'intérêt des raffineries de port de Marseille, de Nantes ou de Bordeaux.

Cependant le ministre du commerce est venu devant la Commission et a plaidé l'intérêt des raffineries de port, et j'ai le regret de constater qu'il a été en désaccord avec elle.

L'orateur, fatigué, réclame une suspension.

La séance est suspendue pour un quart d'heure.

Reprise de la séance

Le nombre des députés, qui était déjà très restreint pendant la première partie de la séance, a diminué encore à la reprise.

M. Raynal continue ses critiques contre les divers articles du tarif.

M. Develle fait une courte apparition dans la salle des séances,

M. RAYNAL, en ce qui concerne les produits minéraux, trouve que l'on aurait dû faire disparaître les droits sur les houilles, car on aurait ainsi rendu un immense service à l'industrie, sans porter préjudice au producteur.

Quant à la métallurgie, quoiqu'en dise M. Méline, elle est dans une situation médiocre.

La filature française, de son côté, n'est pas moribonde; les chiffres prouvent que le total du coton qu'elle a travaillé n'a cessé d'augmenter pendant que se ralentissait l'importation des filés de coton venant de l'étranger.

D'autre part, notre exportation s'est maintenue.

Quant à la diminution du nombre de broches, elle n'est pas suffisante pour justifier la déchéance de l'industrie des filés.

L'orateur poursuit ses critiques au milieu de l'inattention générale.

M. RAYNAL. — On a toujours soutenu que le tissage était aussi ruiné que la filature. Aujourd'hui on avoue qu'il fait des bénéfices.

Les droits qu'on propose sont si exorbitants que des anglais, en les escomptant, sont en train de s'associer avec des industriels appartenant à la région que représente M. Méline. (Mouvements divers).

Voilà comment ces industriels luttent contre l'Angleterre.

Après avoir examiné d'autres articles du projet Méline, l'orateur termine en demandant qu'on s'en tienne aux traités de commerce.

Il supplie la Chambre de remanier l'œuvre de la Commission.

Vous ne voudrez pas que la France reste isolée, dit-il, vous voudriez qu'elle garde tous ses marchés dans l'univers entier.

Ne substituez pas, à la prévoyance d'hier, l'imprévoyance de demain. (Quelques applaudissements.)

La suite de la discussion est renvoyés à la prochaine séance.

LES CRISES FINANCIÈRES DE FRANCE

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu, de M. Laur, une demande d'interpellation a M. le garde des sceaux et M. le ministre des finances, sur les mesures qu'ils comptent prendre pour empêcher le retour des crises financières en France.

La Chambre décide qu'on fixera, à samedi, la date de cette interpellation.

Les délégués mineurs

La Chambre met en tête de l'ordre du jour de samedi la discussion de l'interpellation Basly sur l'interprétation de la loi sur les délégués mineurs.

La séance est levée à 5 h 30

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER, président

Séance du 14 mai

La séance est ouverte à trois heures.

M. Develle, ministre de l'agriculture, dépose le projet relatif aux courses.

M. Trarieux dépose le rapport relatif au projet de loi sur le régime des sucres.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la proposition de loi de M. Lenoël, ayant pour objet d'obliger le bailleur qui revendique des objets mobiliers que le fermier a vendus sur une foire ou un marché, à rembourser aux acheteurs de bonne foi le prix qu'ils ont payé.

M. HERVÉ DE SAISY dépose un autre projet abrogeant purement et simplement l'article 2280 du code civil.

L'amendement est repoussé et la proposition est adoptée avec la nouvelle rédaction suivante : « Le bailleur qui revendique, en vertu de l'article 2222 du code civil, des objets déplacés sans son autorisation et qui ont été achetés dans les mêmes conditions, devra rembourser à l'acquéreur de bonne foi le prix qu'il aura payé. »

Séance jeudi ; ce jour-là sera élue dans les bureaux la commission relative à la loi sur les courses.

La séance est levée à 5 h. 20.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

BASSIN DE LIÈGE

(*De notre envoyé spécial*)

Le chomage continue

Liège, 14 mai, midi. — Je viens de parcourir la plupart des localités industrielles du bassin de Liége et partout j'ai constaté que le nombre des grévistes diminuait de plus en plus, excepté à Seraing où les houilleurs paraissent vouloir encore tenir bon cette semaine.

Dans l'industrie métallurgique surtout, les ouvriers se sont rendus à la besogne avec un ensemble parfait. C'est à peine s'il manque encore 200 travailleurs aux aciéries d'Angleur, et 150 à Selessin.

BASSIN DE CHARLEROI

(*De notre correspondant particulier*)

Situation de l'industrie

Charleroi, 14 mai. — Chiffre des grévistes : Charleroi, 7,320; Châtelet, 3,800; Fleurus, 2,000; Gilly, 3,600; Gosselies, 3,100; Jumet, 2,500; Marchiennes, 6,300. Total 28,620.

La métallurgie n'a guère bougé depuis deux jours : il y a toutefois dans quelques établissements une tendance à reprendre le travail. Cette tendance est plus considérable dans les houillères.

La reprise s'accentue donc tous les jours. C'est la note générale de tous les bassins industriels.

Grévistes au tribunal correctionnel

Aujourd'hui ont comparu devant le tribunal correctionnel de Charleroi les sieurs Cyprien Prévost, Joseph Laurent, Camille Doyen, Prosper et Auguste Noël, prévenus d'atteinte à la liberté du travail envers les sieurs Walschaert et Boussingault, porions à Bouffioulx.

Le tribunal leur a appliqué l'art. 310 du Code pénal et condamné les quatre premiers à un mois de rison et le cinquième à quinze jours.

DANS LE CENTRE

(*De notre correspondant*)

14 mai. — Le calme le plus complet continue à régner partout.

Les métallurgistes d'Haine-Saint-Pierre se remettent peu à peu au travail. C'est ainsi que dans toutes les usines il y a des reprises sérieuses.

Meetings partout, tous les jours, à Jolimont surtout.

La Louvière, 14 mai, 2 h. soir. — A La Louvière, la Paix, Bracquegnies, Sars-Longchamps, Haine-St-Pierre, augmentation du personnel sur la journée d'hier, *Statu quo* dans les autres.

La métallurgie est également en amélioration.

On avait répandu, hier, le bruit que deux grévistes avaient été tués à Fourchies, par la troupe. Rien de vrai dans ce racontar.

Mariemont, d'après des nouvelles officielles, reprendra prochainement.

On assure que des délégués au conseil d'arbitrage avaient averti les patrons de la grève prochaine qui se ferait non dans un but économique mais dans un but politique.

Un ouvrier tué par les grévistes

Dans la nuit, un charbonnier du nom de Valentin, qui n'avait pas voulu se mettre en grève, rentrait chez lui, lors qu'arrivé à Haine St-Paul, il fut assailli par quatre grévistes qui le guettaient. Ces individus lui demandèrent s'il irait encore travailler le lendemain. Sur la réponse affirmative du houilleur, les quatre chenapans le rouèrent de coups et l'abandonnèrent sur le chemin. Le malheureux eut encore la force de se traîner jusqu'à sa demeure ; il est mort ce matin des suites de ses blessures, sans avoir pu donner les noms de ses lâches agresseurs.

AU BORINAGE

(*Dépêche de notre correspondant.*)

Frameries, 14 mai.— Je sors d'un meeting qui vient de se tenir à la Maison du Peuple, salon du *Grand Père des Violons*.

5 à 600 personnes assistaient à ce meeting. Les orateurs ont déclaré que la grève continuerait jusqu'au moment où le peuple aurait obtenu le suffrage universel. L'on s'est séparé aux cris de : « Vive la grève. »

La grève tend à décroître, c'est ainsi que ce matin la situation s'est encore améliorée. La reprise est complète à tous les puits du Levant du Flénu, à Cuesmes; à l'Ouest de Mons, à Bonsson, où il ne manque pas plus de quinze ou vingt ouvriers.

Il y a reprise partielle à Crachet-Picquery, à Frameries; aux Produits, à Flénu ; au Grand-Buisson et à Pâturages et Wasmes, à Wasmes.

Dans les autres charbonnages, quelques ouvriers ont repris le travail.

En somme, ce matin, il y a un gros millier de grévistes en moins.

A GAND

La grève des débardeurs

La situation n'a pas changé. Un grand nombre de débardeurs ne demandent qu'à reprendre le travail, mais ils sont terrorisés par des menaces occultes : des grévistes se rendent dans les maisons et disent aux femmes que si leurs maris se remettent à travailler, ils seront roués de coups.

Meeting socialiste

Les socialistes se sont réunis hier soir d'urgence à la salle *Valentino* pour prendre une décision au sujet de la grève générale à Gand.

Anseele et Van Peveren ont engagé les assistants à réfléchir mûrement avant de prendre une décision au sujet de la grève générale.

Finalement, l'assemblée a décidé d'organiser sur cette question une sorte de referendum auquel prendront uniquement part les ouvriers affiliés au parti socialiste. Le vote aura lieu au *Vooruit*.

Chaque bulletin portera le nom du votant et celui de la société.

Le votant aura à se déclarer pour la grève immédiate ou pour la remise de la grève jusqu'à ce que les Chambres aient rejeté la révision; les socialistes ont promis sur l'invitation de Anseele, de se soumettre à la décision de la majorité.

A BRUXELLES

Manifestation socialiste

Mercredi soir, à 8 heures, un meeting était annoncé à la Maison du Peuple.

Dans le but de provoquer des rassemblements, les chefs du parti socialiste de Bruxelles ont jugé bon de tenir l'assemblée en plein air afin de jouer un bon tour au bourgmestre de Bruxelles, qui avait interdit la manifestation proposée par les socialistes pour ce jour-là.

Volders y a fait un discours très violent.

« Cent mille hommes sont en grève dans les provinces, s'est-il écrié. A Bruxelles, on nous empêche de manifester. Il n'appartient à personne d'empêcher nos démonstrations, ni au Roi, ni au gouvernement, ni à M. Buls. (Applaudissements.)

» A cela nous répondrons par la grève générale, la grève noire, il faut qu'un vent de grève passe sur Bruxelles.

» Plus de manifestations platoniques. Ouvriers de la capitale, agissons!

» Il n'y a plus à choisir. Il nous faut la révision. La population de la capitale doit parler dans la rue. Si on ne nous accepte pas sur les voies publiques, cessez le travail, on vous entendra. Cessons le travail dans toutes les industries. (Bravos.)

» On nous a obligés de nous disperser, nous agirons ainsi. »

Nous écourtons ces discours pour en venir aux scènes finales.

L'étudiant Vanderveldе parle le dernier dans un langage très violent et termine ainsi :

« Si la grève actuelle n'oblige pas la Chambre à voter la revision, demain nous recommencerons et le flot populaire pénétrera dans l'enceinte parlementaire et y poussera le flot socialiste. »

Ces discours enflammés excitent les manifestants qui descendent la rue de Bavière en chantant ;

Vive la République
Sociale démocratique,
Marchons, ça ira, (*bis.*)
Le peuple régnera.

Vieille-Halle-aux-Blés, quelques agents doivent se garer et sont sur le point d'être culbutés par les manifestants qui descendent en ville par la place Saint-Jean, rue de la Violette, rue de l'Ambigo.

A l'entrée de la rue des Pierres 150 policiers arrivent au pas de charge et s'enfoncent comme un coin

BOURSE DE PARIS

du vendredi 15 mai

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
	Fonds d'État			
91 35	3 0/0 1891	..	..	91 02 1/2
93 13	3 0/0	..	..	93 12 1/2
103 97	4 1/2 0/0 1883	..	..	104 ..
93 35	3 allem 5 0/0	..	..	93 77 1/2
17 ..	Turc 4 0/0	..	..	17 35
480 62	Egypte 6 0/0	..	..	482 50
69 70	Extérieure 4 0/0	..	..	70 20
21 ..	Hongrois 4 0/0	..	..	20 85
41 7/8	Portugais 3 0/0	..	..	43 45
95 1/4	Consolidés anglais	..	..	95 1/16
..	Russe 1880	..	..	96 ..
..	Russe 1889	..	..	..
..	Russe 1890	..	..	..
	Sociétés de crédit			
1430 ..	Banque de France	..	..	1435 ..
490 ..	Banque d'Escompte	..	..	490 ..
783 ..	Banque de Paris	..	..	785 ..
1246 ..	Crédit Foncier	..	..	1250 ..
375 ..	Crédit Mobilier	..	..	372 50
768 ..	Crédit Lyonnais	..	..	775 ..
572 50	Banque Ottomane	..	..	573 ..
	Chemins de fer			
1865 ..	Nord	..	..	1862 50
1475 ..	Paris-Lyon-Méditer.	..	..	1483 75
..	Orléans	..	..	1502 50
586 ..	Autrichiens	..	..	585 ..
261 ..	Lombards	..	..	260 ..
353 ..	Nord Espagne	..	..	303 75
312 ..	Saragosse	..	..	315 ..
	Valeurs diverses			
..	Gaz Parisien	..	..	1583 75
37 ..	Métaux	..	..	45
31 87	Panama	..	..	33 50
2610 ..	Suez	..	..	2632 50
	Mines			
540 ..	Rio-Tinto	..	..	539 63
148 75	Tharsis	..	..	148 75
372 50	de Beers	..	..	370 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 15 mai 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
92 15 ./.	3 0/0	92 25 ./.
91 35 ./.	3 0/0 1891	91 45 ./.
93 12 ./.	3 0/0 amortissable	93 25 ./.
103 90 ./.	4 1/2 0/0 1883	103 90 ./.

BOURSE DE LILLE

du vendredi 15 mai

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD
Lille 1860, remboursable à 100 fr	..	131 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	..	165 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	..	510 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr	..	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payées	..	407 ..
Lille 1887	..	397 ..
Lille 1880 (libérée)	..	451 ..
Lille 1880 (non libérée)	..	478 ..
Armentières 1888	..	496 ..
Armentières 1889	..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	..	46 50
Tourcoing 1878	..	465 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	..	113 50
Département du Nord	..	105 ..
Banq. du Nord (ex-Fr. P.-de-C., Vivley, Decoster Cie)	..	1225 ..
Caisse d'Escp. E. Thomassin et Cie (act. ancv.)	..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p	..	255 ..
Caisse Platau et Cie	..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allar. et Cie)	..	600 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	..	435 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	..	1205 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. 9	..	512 50
Le Nord, assurc. ex-c. 1.000 fr., 500 payés	..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr. 125 p	..	435 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr. 400 p	..	..
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr	..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	..	..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. ets. Grassin) 500 fr	..	150 ..
Tramways du Département du Nord (ex-c. 7)	..	40 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	..	..
Delgutte et Cie	..	530 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p	..	..
Bische-Saint-Vaast	..	5600 ..
Demain et Amain	..	235 ..
Obligations Nord	..	..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	..	..
Union Linière du Nord (obliig. hypot. 500)	..	..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr	..	..
Chemine de fer économiques du Nord	..	560 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12e	12660 ..
Anzin 100e de denier	4950 .. 49 0 ..
Béthune 1881	550 ..
Béthuns 1877	449 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	14695 ..
Bully-Grenay le 6e	3360 .. 32 8 ..
Carvin	1285 ..
Courrières (10e)	4125 ..
Campagnac	445 ..
Crespin	360 ..
Douchy	4250 ..
Douaisienns (act. libérées) 500 fr.	225 ..
Dourges	10100 ..
Escarpelle (Nord)	3845 ..
Epinac	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	8.0 ..
Lens	26000 ..
Lièvin	9650 ..
Ostricourt	520 ..
Meurchin	5350 .. 5350 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	35000 ..
Drocourt	2435 .. 2750 ..
Sincey-le-Rouvray	20 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	208 75
Vicoigne et Nœux	31700 ..

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Les grèves à Bruxelles

Bruxelles, 15 mai. — Les ouvriers de la grande usine à gaz, qui fournit le gaz pour toutes les rues de Bruxelles, se sont mis en grève; la ville pourra être encore éclairée ce soir. Les grenadiers occupent l'usine.

Les grèves dans le pays de Liége

Liège, 15 mai. — 2,200 mineurs sur 2.578 travaillent dans les charbonnages de la ville de Liège. Il en est de même, ou à peu près, dans les autres puits de la région.

On croit généralement que la grève sera terminée mardi.

La grève dans le Borinage

Mons, 15 mai. — Dans le bassin la situation est plus tendue; il vient d'être décidé dans un grand meeting que la grève sera continuée la semaine prochaine.